

Container Label

GROUPE

7

FONGICIDE

## XZEMPLAR<sup>MD</sup>

### Fongicide

### SUSPENSION

Fongicide à large spectre pour supprimer ou réprimer les maladies indiquées des graminées à gazon des terrains de golf

### COMMERCIAL

**PRINCIPE ACTIF :** Fluxapyroxad ..... 300 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,007 % et du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,007 %, comme agents de conservation

### OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one, chacun à 0,0075 %, et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 %, comme agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

**NO. D'HOMOLOGATION 33778**

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT, METTANT LA VIE OU  
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1 (800) 454-2673**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CONTENU NET :** 0,1 L à Vrac

BASF Canada Inc.  
5025 Creebank Road  
Édifice A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6  
1-877-371-2273

XZEMPLAR est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

## PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif si avalé.
3. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
8. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
9. Ne pas utiliser sur d'autres surfaces gazonnées en milieu résidentiel, y compris les pelouses, les jardins, les terrains de jeu, les cimetières et les cours d'école.

*[Déclaration facultative pour les petits contenants]*

Veillez vous référer à la brochure pour la liste complète des précautions.

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif si avalé. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
3. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.
4. Ne pas utiliser sur d'autres surfaces gazonnées en milieu résidentiel, y compris les pelouses, les jardins, les terrains de jeu, les cimetières et les cours d'école.]

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE**

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
2. Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.
3. Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.

## **ÉLIMINATION**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant local ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**XZEMPLAR<sup>MD</sup>**

**Fongicide**

**SUSPENSION**

Fongicide à large spectre pour supprimer ou réprimer les maladies indiquées des graminées à gazon des terrains de golf

**COMMERCIAL**

**PRINCIPE ACTIF :** Fluxapyroxad ..... 300 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,007 % et du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,007 %, comme agents de conservation

**OU**

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one, chacun à 0,0075 %, et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 %, comme agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

**NO. D'HOMOLOGATION 33778**

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT, METTANT LA VIE OU  
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1 (800) 454-2673**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CONTENU NET :** 0,1 L à Vrac

BASF Canada Inc.  
5025 Creebank Road  
Édifice A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6  
1-877-371-2273

XZEMPLAR est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

## INFORMATION GÉNÉRALE

Le **Xzemplar** est un fongicide de la famille des inhibiteurs de la succinate-déhydrogénase (SDHI) pour la suppression ou la répression de certaines maladies des graminées à gazon sur les terrains de golf. Pour une efficacité maximale, le **Xzemplar** devrait être appliqué lorsque les conditions locales favorisent le développement de maladies. Toutes les applications doivent être effectuées en respectant le mode d'emploi qui suit. Le non-respect des directives et des précautions sur cette étiquette peut produire des dommages à la culture et/ou une suppression moindre des maladies.

## PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif si avalé.
3. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
8. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
9. Ne pas utiliser sur d'autres surfaces gazonnées en milieu résidentiel, y compris les pelouses, les jardins, les terrains de jeu, les cimetières et les cours d'école.

## RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux zones traitées avant que les pulvérisations soient sèches.
2. **NE PAS** appliquer plus de 30 mL au total du **Xzemplar** par 100 mètres carrés (3,0 L par hectare) par an.
3. **NE PAS** appliquer le **Xzemplar** sur des espèces autres que celles des graminées à gazon des terrains de golf.

4. **NE PAS** appliquer le **Xzemplar** par l'intermédiaire de tout système d'irrigation.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Les résidus du fluxapyroxad sont persistants et peuvent subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tous les produits contenant du fluxapyroxad au cours de la saison précédente.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## MODE D'EMPLOI

Appliquer la dose du **Xzemplar** tel que stipulé dans les directives d'emploi spécifiques pour un traitement avec un équipement terrestre. **NE PAS** appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

### Tolérance des graminées à gazon

La tolérance sur toutes les herbes à gazon, sous toutes les conditions n'a pas été évaluée. Ainsi, il est recommandé que l'utilisateur emploie la dose d'application recommandée du **Xzemplar** sur une petite superficie d'essai lorsque les conditions qui devraient être rencontrées sont présentes et vérifier tout effet néfaste possible avant l'application du **Xzemplar** sur la zone ciblée.

### Tableau des taux et intervalles d'application

Lorsqu'appliqué selon le mode d'emploi, le **Xzemplar** supprimera les maladies indiquées, sauf indication contraire comme répression.

Maladie supprimée	Taux d'emploi (mL/100 m <sup>2</sup> )	Intervalle d'application (jours)	Directives supplémentaires
Plaque brune ( <i>Rhizoctonia solani</i> )	6,7	14 à 21	Appliquer de manière préventive lorsque les conditions environnementales sont propices à la progression de la maladie.
Brunissure annulaire ( <i>Rhizoctonia circinata</i> var. <i>cir-cinata</i> ) (connue auparavant sous le nom de tache brune [Waitea])	8,3	21 à 28	Appliquer de manière préventive ou lorsque les symptômes deviennent évidents. Utiliser 500 à 1 500 L de volume de pulvérisation par hectare. Effectuer un court cycle d'irrigation tout de suite après l'application pour déplacer le fongicide jusqu'au chaume. L'usage d'un agent mouillant du sol peut améliorer le déplacement vers le bas et le contact du produit avec la maladie. Les symptômes de maladie peuvent prendre de 2 à 3 semaines avant de disparaître suite à l'application. Une application en séquence est recommandée. <b>Xzemplar</b> devrait être appliqué lorsque la

Maladie supprimée	Taux d'emploi (mL/100 m <sup>2</sup> )	Intervalle d'application (jours)	Directives supplémentaires
			pression de la maladie est faible à modérée.
Brûlure en plaque ( <i>Sclerotinia homoeocarpa</i> )	6,7	14 à 21	Utiliser une dose plus élevée dans les zones ayant un historique de forte pression de maladie.
	8,3	21 à 28	
Rond de sorcière ( <i>Basidiomycete</i> fungi)	8,3	21 à 28	Appliquer de façon préventive ou lorsque les symptômes deviennent évidents. Utiliser 500 à 1 500 L de volume de pulvérisation par hectare. Effectuer un court cycle d'irrigation tout de suite après l'application pour déplacer le fongicide jusqu'au chaume. L'usage d'un agent mouillant du sol peut améliorer le déplacement vers le bas et le contact du produit avec la maladie. Les symptômes de maladie peuvent prendre de 2 à 3 semaines avant de disparaître suite à l'application. Une application en séquence est recommandée.
Tache des feuilles ( <i>Bipolaris</i> spp.)	8,3	21 à 28	Appliquer de manière préventive lorsque les conditions environnementales sont propices à la progression de la maladie.
Répression de la moisissure rose des neiges ( <i>Microdochium nivale</i> )	8,3		Faites une seule application à la fin de l'automne, juste avant la couverture neigeuse.
Tache estivale ( <i>Magnaporthe poae</i> )	8,3	21 à 28	Débuter les applications au printemps lorsque la température du sol atteint 15 à 18°C à 5 cm de profondeur dans le sol, ou tel que stipulé selon les recommandations locales. <b>Xzemplar</b> devrait être appliqué lorsque la pression de la maladie est faible à modérée.
Appliquer avant ou lors des premiers stades de développement de la maladie. Utiliser l'intervalle d'application le plus court et/ou la dose plus élevée lorsque les conditions favorables au développement de la maladie sont présentes et se prolongent.			

Maladie supprimée	Taux d'emploi (mL/100 m <sup>2</sup> )	Intervalle d'application (jours)	Directives supplémentaires
<p>Pour une efficacité maximale, appliquer le <b>Xzemplar</b> à un taux de 5 à 15 litres d'eau par 100 mètres carrés (500 à 1 500 litres par hectare).</p> <p>La durée actuelle de la suppression de la maladie variera en fonction des conditions climatiques, de la pression de maladie et des pratiques de gestion du gazon.</p> <p>Calibrer le pulvérisateur avant l'usage.</p> <p>Appliquer après la tonte ou laisser le temps à la surface de sécher avant de tondre ou irriguer.</p> <p>Appliquer le <b>Xzemplar</b> en utilisant un volume d'eau et une pression suffisante pour un recouvrement adéquat du feuillage.</p> <p><b>NE PAS</b> faire plus de deux (2) applications consécutives du <b>Xzemplar</b>.</p> <p><b>NE PAS</b> appliquer plus de 3,0 L/ha de produit par hectare par année.</p> <p><b>MÉLANGE EN RÉSERVOIR</b></p> <p>Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.</p> <p>Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.</p> <p>Une incompatibilité physique, baisse de l'efficacité contre les maladies ou un dommage au gazon peuvent se produire suite au mélange de <b>Xzemplar</b> avec d'autres produits. Ainsi, avant d'employer n'importe quel type de mélange en réservoir (fongicides, insecticides, engrais liquides, produits de suppression biologiques, adjuvants et additifs) effectuer un test sur une petite superficie du gazon à traiter afin de s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique va se produire.</p>			

## MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'emploi.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **Xzemplar**.
4. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association, si nécessaire.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Après usage, nettoyer à fond le réservoir du pulvérisateur.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

### Zones tampons de pulvérisation

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon de pulvérisation.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (comme prairie, forêt, plantation brise-vent, boisé, coupe-vent, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection de :		
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat terrestre
		Moins de 1 m	Plus que 1 m	
Pulvérisateur agricole	Gazon	1	1	1

Lorsque les mélanges en réservoir sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification l'ASAE) précise sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Concernant la Gestion de la résistance, le **Xzemplar** contient un fongicide groupe 7. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **Xzemplar** et à d'autres fongicides du groupe 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité

lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le **Xzemplar** ou les fongicides du même groupe 7 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Utiliser des mélanges en réservoir avec un fongicide provenant d'un groupe différent qui est efficace sur le pathogène ciblé lorsqu'un tel usage est permis.

Utiliser de fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégient des inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

Surveiller les populations fongiques traitées concernant le développement d'une résistance. Informer BASF Canada Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité au **Xzemplar** chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 ou le site internet [www.betterturf.ca](http://www.betterturf.ca).

## **ENTREPOSAGE**

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
2. Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.
3. Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.

## ÉLIMINATION

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant local ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'y aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.